

L'AUDIAR,

l'agence d'urbanisme de Rennes, est un organisme d'études et réflexions dédié, conformément au code de l'urbanisme (article L132-6), à l'accompagnement de ses membres, l'État et les collectivités territoriales.

LES 4 GRANDES MISSIONS DE L'AUDIAR

*au service des politiques publiques d'aménagement
et développement territorial durable*



L'observation

Observer les dynamiques territoriales et les transitions pour éclairer l'action publique



La prospective

Mettre en perspective, anticiper et préparer les transitions par des contributions aux stratégies territoriales



L'aide à la décision

Accompagner l'élaboration et la mise en œuvre opérationnelle des politiques publiques par des études et expertises techniques



La mise en partage

Contribuer au dialogue, à l'animation et aux coopérations territoriales



L'ÉQUIPE

L'agence rassemble près d'une quarantaine de professionnels dont les compétences couvrent l'ensemble de ses champs d'intervention : urbanistes, paysagistes, économistes, démographes, statisticiens, SIGistes... Spécialistes et porteurs d'une culture commune, ils interviennent de manière transversale sur les projets du programme partenarial d'activités. L'agence assure également l'appui technique du Conseil de développement de la Métropole de Rennes.



DES COLLABORATIONS MULTIPLES

L'agence s'appuie sur un large partenariat qui lui permet d'enrichir ses études et missions.

- Recherches en collaboration avec différents laboratoires des universités rennaises et nationales.
- Notes et études en coédition avec d'autres partenaires (agences de Bretagne, Insee, APRAS...).



OÙ TROUVER NOS TRAVAUX ?

L'ensemble des travaux de l'agence est disponible sur le site internet : www.audiar.org

Vous y trouverez nos publications par thématique, ainsi que des données (Baro'Métropole, Datagences Bretagne, VizioÉco et Observatoires de l'habitat et du foncier...).



ACTUALITÉ & RÉSEAUX SOCIAUX

- la newsletter mensuelle : abonnement sur <https://www.audiar.org/lettre-information>
- la page Audiar sur le réseau social professionnel linkedin : <https://www.linkedin.com/company/audiar>



ACCÈS

Rennes, 3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz, 4^e étage (bâtiment Archipel habitat). Station de métro Clémenteau.



AGENCE D'URBANISME DE RENNES

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40
www.audiar.org

UN RÉSEAU D'AGENCES RÉGIONALES

Les agences d'urbanisme et de développement de Bretagne – Audiar (Rennes), Audélor (Lorient), QCD (Quimper-Cornouaille), AdeuPa (Brest), ADAC 22 (Côtes d'Armor) et l'ADDRN (Saint-Nazaire) – sont associées dans le cadre d'une fédération régionale.

Cette fédération a pour objet de favoriser la complémentarité des missions d'observation des agences, de mutualiser des travaux, de conduire des études de dimension régionale et de structurer un observatoire des territoires bretons dans le cadre de Datagences Bretagne.

Par ailleurs, les agences de l'Ouest produisent également conjointement des réflexions pour accompagner les projets du Pôle métropolitain Loire Bretagne (PMLB), composé des métropoles et agglomérations de Brest, Rennes, Nantes et Angers.



© Audiar.

● Réseau des agences d'urbanisme en Bretagne

○ Réseau des agences du Pôle métropolitain Loire-Bretagne

UNE FÉDÉRATION NATIONALE (FNAU)

L'Audiar fait partie de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) qui rassemble une cinquantaine d'agences de France.

La FNAU est une association d'élus qui offre un lieu privilégié de dialogue sur les questions du développement territorial. Elle prend position dans les débats nationaux et européens sur les politiques urbaines et l'avenir des villes.

Elle comporte également un réseau technique qui rassemble 1500 professionnels de l'urbanisme, ancrés dans les réalités locales. La Fédération leur permet de capitaliser leurs connaissances, de mutualiser leurs expériences.

Elle contribue ainsi à créer un savoir partagé dans le domaine de l'aménagement des territoires et du développement local dans toutes ses dimensions.



UN STATUT PARTENARIAL

L'Audiar est une association loi 1901 de droit privé qui remplit des missions de service public. Créée en 1972 par l'État et la Métropole de Rennes, l'agence anime aujourd'hui un partenariat rassemblant la Région Bretagne, le Département, les intercommunalités avoisnantes et 4 SCoT.

Par leurs adhésions et subventions, les membres de l'Audiar financent un programme de travail partenarial.

Structure où les partenaires du développement territorial partagent leurs diagnostics en vue de coordonner leurs politiques, l'agence contribue ainsi à forger une « culture commune » et participe à l'élaboration de projets de développement partagés.

GOUVERNANCE

L'agence est pilotée par trois instances : une Assemblée générale, un Conseil d'administration et un Bureau.

Les membres de l'agence sont répartis en 3 catégories : membres de droit (fondateurs de l'agence), membres associés et membres actifs. Ils élisent les membres du Conseil d'administration qui, lui-même, désigne les membres du Bureau.

LES MEMBRES DE L'AUDIAR :

- l'État
- Rennes Métropole
- les 43 communes de Rennes Métropole
- les Communautés de communes de Châteaugiron Liffré-Cormier, Val d'Ille-Aubigné et Bretagne Romantique
- Saint-Malo agglomération et Dinan Agglomération,
- Lamballe Terre & Mer et Lamballe Armor
- le Département d'Ille-et-Vilaine
- la Région Bretagne
- le Syndicat mixte du Pays de Rennes
- le Syndicat mixte du SCoT du Pays de Fougères
- le Syndicat mixte des Vallons de Vilaine
- le PETR du Pays de Saint-Malo
- le Syrenor (Syndicat de Recherche et d'Étude du Nord-Ouest de Rennes)
- les Universités Rennes et Rennes 2
- l'Établissement public foncier de Bretagne

CHAMPS & PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Les réflexions de l'agence s'étendent à l'ensemble des champs du développement territorial et de l'aménagement.



Outil partagé d'expertise territoriale, l'Audiar intervient à différentes échelles et sur des territoires diversifiés afin de favoriser l'articulation et la coordination des politiques publiques pour construire un développement cohérent.

